

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235 montée Lesage, Rosemère (Québec) et par visioconférence le mercredi 29 avril 2020 à 19 h.

Sont présents au centre administratif : Paolo Galati, président; Gaëlle Absolonne, directrice générale; Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, directrice des affaires corporatives et secrétaire générale; Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport.

Sont présents par visioconférence : Vicky Kaliozakis, vice-présidente; Bob Pellerin, vice-président substitut; Anick Brunet, James Di Sano, Guy Gagnon, Peter MacLaurin, Anne McMullon et Melissa Wall, commissaires; et Tara Anderson, Anthony Beliotis et Stéphane Henley, commissaires-parents.

Également présents par visioconférence : Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Geoffrey Hipps, directeur des Services pédagogiques; Stephanie Krenn, directrice du Service des ressources humaines; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Absent : Emilio Migliozi, commissaire.

Le président ouvre la séance et vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale.

HEURE : 19 h 31

Après l'appel nominal, la directrice des affaires corporatives et secrétaire générale confirme le quorum.

0.0 Ouverture de la séance

0.1 Reconnaissance du territoire

Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kanien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.

Le président lit le texte suivant et demande qu'il soit inscrit au procès-verbal :

Avant de commencer notre séance de ce soir, j'aimerais prendre le temps d'offrir mes sincères condoléances aux familles et aux amis qui ont perdu un proche, décédé des suites de la COVID-19.

J'aimerais aussi dire MERCI à nos travailleurs de première ligne, y compris ceux et celles de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, comme le personnel dans les services de garde d'urgence et les concierges. Vous êtes formidables!

Comme bon nombre de Canadiens d'un bout à l'autre du pays, nous éprouvons une immense gratitude et un grand respect pour les héros sur la ligne de front.

Partout au pays, les travailleurs essentiels continuent à se montrer à la hauteur afin de nous aider à surmonter cette période difficile, et ils méritent toute notre reconnaissance pour le courage et l'engagement dont ils font preuve envers leurs communautés.

Nous sommes fiers de vous dire que des élèves et des enseignantes et enseignants de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se sont portés volontaires pour prêter main-forte dans le réseau de la santé pendant la période sans précédent que nous vivons.

Au total, 17 élèves (actuels et anciens) et 8 enseignants dans le domaine de la santé, dont 6 ont été déployés dans des établissements de santé à Montréal, font partie du personnel de première ligne.

Au nom du conseil, je tiens à vous applaudir et vous remercier du fond du cœur pour votre esprit de solidarité. Savoir que les élèves et les employés de notre commission scolaire contribuent à améliorer la situation nous rend très fiers. MERCI.

C'est ensemble que nous surmonterons cette épreuve.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2020/04/29-CA-001 soit adopté sans modification.

CC-200429-CA-0084 **Adoptée à l'unanimité**

2.0 Approbation du procès-verbal

2.1 11 février 2020

Approbation du procès-verbal 11 février 2020 IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 11 février 2020, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification.

CC-200429-CA-0085 **Adoptée à l'unanimité**

2.2 26 février 2020

Approbation du procès-verbal 26 février 2020 IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 26 février 2020, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification.

CC-200429-CA-0086 **Adoptée à l'unanimité**

2.3 31 mars 2020

Approbation du procès-verbal 31 mars 2020 IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Peter MacLaurin que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 31 mars 2020, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification.

CC-200429-CA-0087 **Adoptée à l'unanimité**

3.0 Période de questions

La directrice des affaires corporatives et secrétaire générale explique les paramètres de la période de questions de la façon suivante :

- Conformément aux règles de procédure, les paramètres suivants de la période de questions doivent être expliqués aux membres du public avant la première période de questions :
- L'ordre du jour prévoit deux périodes de questions de 20 minutes chacune.
 - **La première période de questions** est réservée aux questions qui ont été transmises au président par télécopieur ou par courriel avant 13 h, le jour même de la séance.
 - **La deuxième période de questions** est strictement réservée aux questions concernant les points à l'ordre du jour de la séance.

- Ces périodes de questions servent uniquement à fournir des réponses et non à engager des discussions ou des débats.
- Les membres du public pouvant être présents dans la salle du conseil :
 - Chaque personne a droit à 5 minutes pour présenter toutes ses questions.
 - Après chaque présentation, le président fournit toutes les réponses disponibles.
- Les membres du public qui visionnent la séance en ligne via le lien fourni par la commission scolaire peuvent inscrire leurs questions sur la plateforme, dans la partie prévue à cette fin. Ils doivent s'assurer d'inscrire leur nom et prénom avant toutes leurs questions.
- Toute personne ayant des questions qui ne portent pas sur les points à l'ordre du jour est invitée à consulter le site Web de la commission scolaire. Une foire aux questions est affichée dans la partie COVID-19 de la page d'accueil. Dans cette foire aux questions, il est possible de transmettre vos questions à la commission scolaire à l'aide du lien fourni. La commission scolaire s'assure de répondre à chaque question le plus rapidement possible.

4.0 Rapport du président

Le président lit le texte suivant et demande qu'il soit inscrit au procès-verbal :

J'aimerais commencer mon rapport en vous remerciant, vous les parents, pour l'incroyable soutien que vous avez donné à vos enfants au cours des dernières semaines, et ce, dans des conditions parfois difficiles, compte tenu de la situation sans précédent que nous vivons.

J'aimerais aussi remercier nos administrateurs et les membres de notre personnel qui continuent à travailler avec diligence pendant ces moments difficiles afin de nous tenir tous informés de la situation concernant la COVID-19. Merci à vous, enseignantes et enseignants, pour les suivis que vous faites auprès de vos élèves, nos enfants... Nous vous en sommes très reconnaissants.

Les mois de mars et d'avril feront partie de l'histoire, non seulement de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, mais de la planète entière.

Le 11 mars, deux jours seulement après la relâche scolaire, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'éclosion de ce nouveau virus était devenue une pandémie, et nous avons rapidement commencé à en ressentir les conséquences.

Le 12 mars, en tant que commission scolaire, nous avons dû prendre une décision difficile, celle de fermer tous nos établissements scolaires pendant une journée afin d'évaluer la situation et nous préparer pour les semaines à venir.

Le 13 mars, le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, a annoncé une fermeture temporaire de deux semaines de tous les établissements scolaires et des établissements d'enseignement au Québec. L'annonce d'une prolongation de la fermeture jusqu'au 1^{er} mai a été faite le 22 mars.

Le 27 avril, le ministre de l'Éducation a annoncé un plan visant le retour progressif des élèves. La réouverture des maternelles 4 ans, des maternelles et des écoles primaires est prévue le 11 mai dans toutes les régions, à l'exception de la grande région de Montréal (la CMM – la Communauté métropolitaine de Montréal). La réouverture des écoles de la CMM est prévue le 19 mai et les services de garde réguliers rouvriront à cette date également. Cette réouverture fera l'objet d'un suivi continu et d'une évaluation soutenue.

Pendant cette période de fermeture, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a concentré ses efforts sur certains éléments essentiels, dont les suivants que notre directrice générale, M^{me} Gaëlle Absolonne, fera mention dans son rapport :

- Maintenir les services essentiels de la commission scolaire;
- Offrir des services de garde d'urgence dans les régions ciblées faisant partie du vaste territoire de la commission scolaire;
- Respecter toutes les mesures de santé publique, particulièrement pour les employés qui continuent à se présenter sur les lieux de travail, et s'assurer que ceux et celles qui travaillent de la maison, y compris le personnel enseignant, disposent de l'équipement approprié;

- Offrir des activités et des ressources en ligne aux élèves et à leur famille afin qu'ils puissent continuer leurs apprentissages et maintenir une bonne santé mentale;
- Assurer une communication constante avec notre communauté à l'aide de mises à jour fréquentes envoyées de ma part et de celle de la directrice générale;
- En dernier lieu, mettre en place un plan visant à assurer la sécurité des élèves, des membres du personnel et des familles lors de la réouverture progressive, prudente et sécuritaire des écoles au mois de mai.

Le 19 avril, j'ai partagé une idée avec notre directrice générale concernant un spectacle en ligne qui serait semblable à l'événement Gala Laurier/étoiles Laurier qui a lieu chaque année à la fin du mois de mai. Le lendemain, nous avons formé un comité comprenant l'équipe des communications, Maxeen Jolin et Susan O'Keeffe, la directrice d'école Nadia Anwar et moi-même.

En tant que président de la CSSWL, j'ai le plaisir d'annoncer la tenue d'un événement qui n'aura lieu qu'une seule fois. Visant à souligner les talents incroyables de nos élèves, le HOPE FEST de la CSSWL sera diffusé en direct sur la page Facebook de la commission scolaire le vendredi 29 mai à 19 h 30. Le spectacle sera animé par Cousin Vinny de la station de radio Virgin Radio.

Cet événement unique est ouvert à tous les élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Le Hope Fest représente une occasion de réunir tous les membres de la communauté Sir-Wilfrid-Laurier autour d'un événement spécial. L'événement donnera la chance à nos jeunes de briller et de montrer leurs talents pendant que nous les regardons dans le confort de nos foyers. Bonne chance à toutes et à tous!

Je suis heureux de vous apprendre que nous avons déjà reçu plusieurs vidéos d'élèves.

La pandémie que nous vivons collectivement nous enseigne tous, tant le personnel que les élèves, plusieurs leçons de vie importantes.

Premièrement, cette situation nous rappelle l'importance de la communauté et des liens sociaux, car nous sommes concernés.

Deuxièmement, nous apprenons que la résilience se développe au contact de l'adversité et qu'il est essentiel pour nous tous d'apprendre à gérer l'inconnu et le stress.

En dernier lieu, nous commençons à comprendre que la flexibilité et la capacité d'adaptation jouent un rôle nécessaire, car ces qualités nous permettent de nous adapter à une réalité qui évolue constamment.

Pour conclure, j'aimerais vous remercier tous à nouveau pour votre collaboration, votre capacité d'adaptation et votre patience pendant cette période difficile. Les réponses aux défis causés par la pandémie ont été bienveillantes, et empreintes de compassion et de résilience.

J'ai confiance en la capacité de notre communauté scolaire à traverser la tempête ensemble. Nous avons toutes les raisons de croire que nous réussirons à surmonter cette épreuve ensemble. Merci.

5.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente le rapport mensuel suivant :

- 27 février 2020 – En compagnie du directeur général adjoint, elle a assisté à la première de quatre sessions de formation à Québec sur la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'Instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*. Les trois autres sessions de formation sont annulées jusqu'à nouvel ordre en raison de la COVID-19.
- 10 mars 2020 – *Coffee with the DG* à l'école primaire John-F.-Kennedy. Le thème du projet éducatif de l'école est *Body, Mind and Spirit* (le corps, la tête et l'esprit). Le temps passé avec les élèves et les membres du personnel a été très agréable.

- 13 mars au 28 avril 2020 – Fermeture des établissements scolaires. Un énorme merci à toutes les personnes qui ont travaillé à fournir des informations pour les documents de communication préparés par l'équipe des communications et des relations publiques. Jusqu'à ce jour, il y a eu :
 - 15 mises à jour aux parents;
 - 17 mises à jour aux membres du personnel;
 - 26 mises à jour aux gestionnaires.
 Pendant les trois premières semaines de la crise, les membres de l'équipe de gestion se rencontraient tous les jours. Ils se rencontrent maintenant deux fois par semaine.
- La crise évolue sans cesse, et il faut remercier les élèves, les parents et les employés de leur patience.
- Le télétravail a présenté de nombreux défis et il faut féliciter les employés du Service des technologies de l'information pour tout ce qu'ils ont réussi à accomplir pendant cette période.
 - En faisant le nécessaire pour que tous les employés puissent travailler de façon sécuritaire à distance;
 - En s'assurant de leur fournir les connexions nécessaires;
 - En s'assurant de leur fournir l'équipement nécessaire;
 - En se procurant les licences nécessaires;
 - En installant une nouvelle grappe de serveurs pour permettre l'accès à certaines applications;
 - En fournissant du soutien à tous les employés qui ont eu besoin d'aide pour utiliser la technologie.
- Soutien à distance – Le Service des technologies de l'information a fourni un soutien au personnel enseignant et aux élèves en :
 - donnant aux enseignantes et enseignants l'équipement nécessaire pour travailler de la maison et soutenir les élèves;
 - en leur fournissant un soutien pour apprendre à utiliser les applications de Mozaïk, Microsoft Teams et Zoom;
 - En fournissant des portables aux élèves n'ayant pas d'ordinateur à la maison.
- Les réunions en ligne au sein de la commission scolaire ont augmenté de 1 047 %.
- Le site Web de la commission scolaire est mis à jour régulièrement, particulièrement les pages sur la COVID-19 et les ressources du *Learning Backpack*.
- Service de garde d'urgence – La commission scolaire est très reconnaissante envers les employés des services de garde. En maintenant les services de garde ouverts pour les travailleurs et travailleuses de première ligne, ces derniers étaient rassurés de savoir qu'on s'occupait bien de leurs enfants pendant qu'ils étaient au travail.
- *L'école ouverte – Fais ton parcours!* est un site Web du MEES qui fournit des ressources d'apprentissage aux élèves et aux parents. Il est mis à jour régulièrement.
- Les inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021 sont en cours.
- En 2020-2021, il y aura 30 classes de maternelle 4 ans dans 19 de nos écoles primaires.
- Au cours du mois de mai, la commission scolaire présente habituellement l'événement Gala Laurier/étoiles Laurier. Comme ce n'est pas possible cette année, un nouvel événement, le Hope Fest, aura lieu le 29 mai 2020 à 19 h 30 et sera diffusé sur Facebook Live. L'événement mettra en vedette les élèves talentueux de la commission scolaire.
- Demeurez en sécurité, portez-vous bien et restez positifs... « Seuls, nous allons plus vite; ensemble, nous allons plus loin. »

Le commissaire Peter MacLaurin exprime sa reconnaissance envers les membres de la direction qui s'assurent de tenir tout le monde à jour pendant cette crise, et remercie tout particulièrement la directrice générale pour son leadership exceptionnel.

La directrice générale remercie le commissaire MacLaurin pour ses bons mots et précise qu'il s'agit d'un travail d'équipe.

Le président rappelle à la directrice générale qu'elle et son équipe ont le soutien total du conseil.

6.0 Affaires découlant du procès-verbal

6.1 Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection

Nomination d'un président
ou d'une présidente
d'élection

CC-200429-CA-0088

ATTENDU QU'en vertu de l'article 22 de la *Loi sur les élections scolaires*, le directeur général d'une commission scolaire est d'office le président d'élection;

ATTENDU QUE le directeur général ne peut refuser d'agir comme tel qu'avec l'autorisation du conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires doit alors nommer une autre personne pour remplacer le directeur général comme président d'élection;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme la directrice adjointe des affaires corporatives et du secrétariat général à titre de présidente d'élection pour l'élection scolaire du 1^{er} novembre 2020, en vigueur immédiatement.

Adoptée à l'unanimité

Le commissaire-parent Anthony Beliotis intègre la séance.

HEURE : 20 h 00

7.0 Décisions du conseil

7.1 Ressources humaines

7.1.1 Affectation et mutation des administrateurs d'école et de centre 2020-2021

La directrice du Service des ressources humaines indique que le processus d'affectation et de mutation fait partie intégrale des politiques de gestion.

La directrice générale explique en quoi consiste le processus d'affectation et de mutation des administrateurs d'école et de centre de la façon suivante :

- Le processus commence de façon officielle en janvier lorsque le directeur général adjoint, la directrice du Service des ressources humaines et elle-même discutent du questionnaire sur la carrière que les administratrices et administrateurs d'école et de centre doivent remplir.
- Lorsque ces personnes remplissent et retournent leur questionnaire, le directeur général adjoint et elle-même planifient une visite à chaque école et centre pour discuter avec la directrice ou le directeur des réponses à leur questionnaire, leurs forces, les cours de perfectionnement professionnel suivis et le projet éducatif de l'école. La conversation est très intéressante et instructive et permet de recueillir de précieuses informations.
- Aux mois de mars et d'avril, l'Association québécoise des cadres scolaires et l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier sont consultées quant aux critères à utiliser.
- Les conseils d'établissement sont consultés quant aux critères de sélection d'une direction d'école, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*.
- Le comité de répartition des ressources se penche sur la façon de distribuer les ressources aux établissements scolaires. Son apport à ce processus est important. Cette année, les recommandations du comité ont entraîné la création de postes additionnels et nous devons les remercier pour leur travail rigoureux qui a rendu possible la création de ces postes.
- Parmi les critères de sélection faisant partie de ce processus, il y a la stabilité, les différentes expériences et forces des administratrices et administrateurs, ainsi que les besoins du réseau.
- Nous apprécions grandement la confiance du conseil envers le comité de répartition des ressources et les recommandations émises par celui-ci.
- Les personnes indiquées dans le tableau d'affectation et de mutation sont des administrateurs à temps plein. Les personnes ayant occupé un poste par intérim n'apparaissent pas dans le tableau, car elles ne sont pas des administrateurs à temps plein.

- À la fin de processus d'affectation et de mutation, huit postes seront toujours vacants : deux postes de direction et six postes de direction adjointe.
- Même s'il est possible pour dix administrateurs par intérim de postuler à ces huit postes, ceux-ci seront tous affichés à l'interne et à l'externe à compter de demain. Ceci contribuera également à enrichir notre banque de candidats potentiels.

Le président remercie la directrice générale d'avoir expliqué le processus et d'être attentive aux besoins de chaque communauté.

Le commissaire Guy Gagnon demande aux membres de procéder au vote sur ce point.

En réponse aux questions, la directrice générale fait savoir que la personne qui occupait le poste de direction en question a donné sa démission pour accepter un poste aux Services pédagogiques. Les deux directions adjointes occupaient toutes les deux le poste de direction adjointe par intérim. Elles peuvent donc présenter leur candidature à ces postes lorsque ceux-ci seront affichés.

Affectation et mutation des administrateurs d'école et de centre 2020-2021

CC-200429-HR-0089

ATTENDU QU'il incombe à la directrice générale de recommander au conseil des commissaires un plan d'affectation et de mutation des administrateurs d'école et de centre avant le 15 mai de chaque année, conformément à la politique n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL)* et à la politique n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS)*;

ATTENDU QUE les administrateurs d'école et de centre ont présenté à la directrice générale leur plan de carrière pour 2020-2021, comme demandé;

ATTENDU QUE la directrice générale a étudié les plans de carrière de l'ensemble des administrateurs d'école et de centre;

ATTENDU QUE des rencontres ont eu lieu avec les administrateurs d'école et de centre;

ATTENDU QUE l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL), l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) et le comité administratif ont reçu les critères concernant l'affectation et la mutation des administrateurs d'école et de centre;

ATTENDU QUE la commission scolaire a consulté les conseils d'établissement sur les critères de sélection d'un directeur d'école, conformément à l'article 79 (2) de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, chapitre 1-13.3);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Vicky Kalotzakis que, sur recommandation de la directrice générale, le conseil des commissaires approuve le plan d'affectation et de mutation suivant, en vigueur le 1^{er} juillet 2020 :

ÉCOLE PRIMAIRE	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE
Arundel (80-20)	Brent Nadeau	
Crestview	Irene Tsimiklis	VACANT
Franklin Hill	André Gionet	
Genesis	Lynne Neveu	
Grenville	Nancy Bennett	
Hillcrest	Mary Lazaris	VACANT
John-F.-Kennedy	Tania Marchitello	
Joliette	Dan Tremblay	
Jules-Verne	Tina Miscio	
Laurentia	Karen Moore	
Laurentian	Nick Stamiris	
McCaig	Richard Mason	Sarah Lefebvre-Gauthier
Morin-Heights	Tammie Marlin	
Mountainview	Irene Agosto	
Our Lady of Peace	Robertina Janzic	

Pierre-Elliott-Trudeau	Bessie Tsatoumas	
Pinewood	Christine Legault	VACANT
Rawdon	Peter Papadeas	
Souvenir	Eric Ruggi (voir note 1)	VACANT
Saint-Jude	Ian Cavanagh	
Saint-Paul	Lisa Verrall	VACANT
Saint-Vincent	Johanne Ethier	
Sainte-Adèle	VACANT	
Sainte-Agathe	France Celestino	
Terry-Fox	Serge-Édouard Jeanniton	
Twin Oaks	Dena Chronopoulos	VACANT
ÉCOLE SECONDAIRE	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE
Joliette	Vicky Perreault	
Lake of Two Mountains	Christina Shousha	
Laurentian	Nadia Anwar	Tammy Noble
Laval Senior	Nathalie Rollin	Sonia Garofalo
		Melissa Rioux
		Jennifer Vaughan
Laval Junior	Alan Simoneau (voir note 2)	Helen Kalipolidis
		Charles Chagnon
Phoenix	Darlene Miller	
Rosemère	Karen Lorenz	Gail Spillane
		Emily Robinson
Sainte-Agathe	France Celestino	
Centres Mountainview/Prévost et Portage	VACANT	
CENTRE	DIRECTION	
CDC Pont-Viau	Heather Halman	
CDC Vimont	Eileen Kelly	
Note 1. Pour l'année scolaire 2020-2021, Helen Kalipolidis sera affectée au poste de directrice par intérim de l'école primaire Souvenir.		
Note 2. Pour l'année scolaire 2021-2022, Eric Ruggi sera affecté au poste de directeur par intérim de l'école secondaire Laval Junior.		

ET QU'IL soit confié à la directrice générale le mandat d'afficher les postes vacants.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Ressources financières

7.2.1 Répartition des ressources 2020-2021

Allocation des ressources
2020-2021

CC-200429-FR-0090

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170628-CA-0109 instituant un comité de répartition des ressources pour superviser le processus annuel de planification budgétaire, conformément à l'article 193.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QU'une consultation sur le budget annuel a eu lieu du 11 décembre 2019 au 13 mars 2020;

ATTENDU QUE les conseils d'établissement, le comité de parents, l'Association québécoise des cadres scolaires et l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier ont été consultés conformément à l'article 193.3 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite attirer l'attention du comité de répartition des ressources sur l'importance du processus de consultation auprès des conseils d'établissement et du comité de parents, nonobstant tout changement législatif à l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE le comité de répartition des ressources doit, de façon annuelle, faire une recommandation au conseil des commissaires concernant les objectifs et les principes de la répartition de ses ressources, conformément à l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE le comité de répartition des ressources a terminé son étude des résultats de la consultation sur le budget annuel afin d'établir les objectifs et les principes recommandés dans son document sur la répartition des ressources 2020-2021;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anne McMullon, que sur recommandation du comité de vérification, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier accepte les recommandations du comité de répartition des ressources pour l'année scolaire 2020-2021, telles qu'elles apparaissant au document n° SWLSB-2020/04/29-FR-0001.

Adoptée à l'unanimité

7.3 Affaires corporatives et secrétariat général

7.3.1 Nomination d'un responsable de l'application des règles contractuelles

Nomination d'un responsable de l'application des règles contractuelles

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-181024-FR-0049, procédant à la nomination du secrétaire général comme responsable de l'application des règles contractuelles;

CC-200429-FR-0091

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de nommer un nouveau RARC en raison de l'importance et de l'évolution de la fonction;

ATTENDU QUE la commission scolaire a procédé à l'affichage du poste de direction adjointe des affaires corporatives et du secrétariat général (projet spécial), notamment en raison des tâches qu'implique la fonction de RARC;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de la directrice adjointe des affaires corporatives et du secrétariat général comme responsable de l'application des règles contractuelles (RARC), en vigueur immédiatement;

QUE le mandat du poste soit conforme à la loi;

ET QUE la présente résolution remplace la résolution n° CC-181024-FR-0049.

Adoptée à l'unanimité

7.4 Ressources matérielles et transport

7.4.1 Engagement d'un entrepreneur

7.4.1.1 Projet de rénovation des blocs sanitaires et de remplacement des fenêtres – école secondaire de Morin-Heights

Engagement d'un entrepreneur

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de rénover les blocs sanitaires et de remplacer les fenêtres à l'école primaire de Morin-Heights;

Projet de rénovation des blocs sanitaires et de remplacement des fenêtres – école secondaire de Morin-Heights

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a adopté la mesure 50621 visant à financer la réfection, l'entretien et la rénovation des bâtiments des commissions scolaires;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé concernant ce projet et que les soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres ont été ouvertes le 20 avril 2020;

CC-200429-MR-0092

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Peter MacLaurin que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat concernant la rénovation des blocs sanitaires et le remplacement des fenêtres à l'école primaire de Morin-Heights à l'entreprise Construction Panache (2017) inc., au coût total de 694 326,56 \$, avant les taxes, ou 742 143,09 \$, taxes nettes;

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président ainsi que le directeur général ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

Adoptée à l'unanimité

7.4.1.2 Projet de remplacement partiel de la toiture – école secondaire de Rosemère

Engagement d'un entrepreneur

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de procéder au remplacement partiel de la toiture de l'école secondaire de Rosemère;

Projet de remplace partiel de la toiture – école secondaire de Rosemère

ATTENDU QUE le projet comprend la rénovation des bassins C1, C2 et C3;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a adopté la mesure 50621 visant à financer la réfection, l'entretien et la rénovation des bâtiments des commissions scolaires;

CC-200429-MR-0093

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé concernant ce projet et que les soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres ont été ouvertes le 17 avril 2020;

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anne McMullon que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat concernant le remplacement partiel de la toiture de l'école secondaire de Rosemère à l'entreprise Toitures V. Perreault, au coût total de 696 793,75 \$, avant les taxes, ou 744 780,19 \$, taxes nettes;

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président ainsi que le directeur général ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

Adoptée à l'unanimité

7.4.1.3 Projet de rénovation des blocs sanitaires – école primaire Saint-Paul et école primaire Saint-Paul, Annexe

Engagement d'un entrepreneur

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de procéder à la rénovation des blocs sanitaires de l'école primaire Saint-Paul et de l'école primaire Saint-Paul, Annexe;

Projet de rénovation des blocs sanitaires – école primaire Saint-Paul et école primaire Saint-Paul, Annexe

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a adopté la mesure 50621 visant à financer la réfection, l'entretien et la rénovation des bâtiments des commissions scolaires;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé concernant ce projet et que les soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres ont été ouvertes le 21 avril 2020;

CC-200429-MR-0094

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat concernant la rénovation des blocs sanitaires de l'école primaire Saint-Paul et de l'école primaire Saint-Paul, Annexe, à l'entreprise Services de rénovation Parabole, au coût total de 568,824,90 \$, avant les taxes, ou 607 988,45 \$, taxes nettes;

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président ainsi que le directeur général ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

Adoptée à l'unanimité

8.0 Points d'information

8.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Aucun rapport n'est présenté.

8.2 Rapport des commissaires-parents

8.2.1 Rapport du comité de parents

La commissaire-parent Tara Anderson indique que les membres du comité de parents ne se sont pas rencontrés depuis le début du mois de février.

Le président informe le conseil qu'il a parlé avec le président du comité de parents qui lui a confirmé que le comité tiendra sa réunion ordinaire du 7 mai 2020.

8.2.2 Rapport du comité EHDAA

Aucun rapport n'est présenté.

8.3 Rapport de l'ACSAQ

Le commissaire Peter MacLaurin fait référence à son rapport compris au fichier de la séance et fait savoir que la contestation judiciaire concernant la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'Instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* est actuellement suspendue en raison de la situation de la COVID-19 et reprendra plus tard.

Le président informe le conseil que les membres du comité exécutif de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) se rencontrent chaque semaine et que le directeur exécutif de l'ACSAQ travaille étroitement avec le MEES sur divers dossiers. Toute information pertinente qu'il recevra sera transmise.

9.0 Période de questions

Aucune question n'est posée.

10.0 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

11.0 Questions diverses

En réponse à une question du commissaire Guy Gagnon, le directeur du Service des technologies de l'information fait savoir qu'au cours de la séance du conseil de ce soir, de 45 à 54 personnes ont visionné la séance lors de la transmission en direct.

Le président remercie toutes les personnes présentes de leur participation à la séance de ce soir et à tous les membres du public d'avoir pris le temps de visionner la séance en direct.

12.0 Clôture

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 20 h 38

PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 27 mai 2020

Anna Sollazzo, secrétaire générale

Paolo Galati, président